

Position commune du Forum de la Jeunesse du PFBC

Rapporteur Général : *Fabrice Ntchango, Secrétaire Permanent du ONE FOREST YOUTH INITIATIVE (OFYI)*

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Co-facilitateurs du PFBC,

Chers partenaires des forêts du Bassin du Congo et représentants des pays de la COMIFAC,

Chers jeunes leaders,

Distingués invités, tout protocole confondu,

Je suis très ravi et je mesure le privilège de prendre la parole auprès de cette auguste assemblée en tant que porte-parole du premier Forum de la Jeunesse du PFBC.

Avant tout, les jeunes tiennent à remercier les autorités de la République Démocratique du Congo (RDC), la Co-facilitation Gabonaise et Française du PFBC, la COMIFAC, et la CEEAC pour l'organisation du Forum de la Jeunesse.

A l'humanité, les jeunes souhaitent la pérennisation de ce Forum de la Jeunesse du PFBC, comme plateforme développement des synergies, de mobilisation et de cohésion entre nos différentes organisations, en valorisation les mobilités et les programmes de volontariats croisés pour la préservation des forêts du Bassin du Congo.

Au regard des différentes thématiques abordées au cours de nos assises, un accent particulier a été mis sur la problématique sur l'employabilité et l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs de l'économie forestière et du développement durable.

En effet, consciente de son dividende démographique, et du rôle actif qui est le sien, la jeunesse qui représente près de 70% de la population de l'espace

COMIFAC/CEEAC, compte pleinement s'engager pour la préservation et la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale.

La jeunesse du PBFC est résolument engagée à s'impliquer activement dans la mise en œuvre des programmes concrets et des initiatives propres à renforcer la sensibilisation, l'accès à l'information, ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat vert et innovant.

C'est dans cette optique qu'elle a retenu un ensemble de propositions et de recommandations se traduisant ainsi qui suit :

Atelier 1 : Appuyer le réseau des aires protégées en Afrique centrale pour atteindre les objectifs de Kunming-Montréal (30x30)

- Concevoir des stratégies de conservation hors aires protégées et renforcer les aires existantes ;
- Harmoniser au niveau régional une stratégie prenant en compte tous les pays de la zone, en gardant une approche participative ;
- Soutenir financièrement des stratégies élaborées en commun ;
- Favoriser l'implication des jeunes : renforcement des capacités, participation active dans prise des décisions, partages des expériences des jeunes engagés dans leurs communautés ;
- Partager les bénéfices avec les communautés locales et population autochtones, dont les initiatives de développement doivent être renforcées.

• Atelier 2 : Assurer une planification efficace et durable de l'utilisation des terres.

- Prévoir une incitation économique pour inciter aux pratiques agricoles durables ;
- Promotion agroforesterie, agroécologie et permaculture (Mélange manioc, acacias, etc) ;
- Aménagement espaces verts dans les zones urbaines pour sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement ;
- Mettre en place un programme de volontaires à l'échelle nationale, pour favoriser l'engagement des jeunes dans les zones éloignées ;

- Impliquer des jeunes dans le suivi des recommandations en participant à des programmes de formation, de collecte de données et de représentation dans les organes de décisions ;
- Prise en compte des populations autochtones – partage des savoirs – mise en place d'un groupe d'experts ;
- Questions juridiques : beaucoup de réglementations non appliquées : mettre en place un comité de suivi

Atelier 3 : Consolider les chaînes de valeur durables en Afrique centrale.

- Evaluer les différents maillons des chaînes de valeur des produits ;
- Lancer une stratégie de communication internationale et régionale pour valoriser les produits de la sous-région
- Assurer une formation continue des acteurs ;
- Implication des jeunes : mettre en place un cadre d'échanges et de formation continue de jeunes, avec appui à l'entrepreneuriat.

Atelier 4 : Lutter contre la criminalité environnementale

- Développer la coopération internationale sur la protection des zones de ressources naturelles ;
- Renforcer l'applicabilité des lois dans les Etats du Bassin du Congo et démanteler les réseaux de trafic ;
- Allouer un fond dans les budgets nationaux de lutte contre la criminalité environnementale ;
- Sensibiliser aux conséquences de la criminalité environnementale ;
- Impliquer au maximum les populations locales dans la gestion des ressources ;
- Implication des jeunes dans la lutte contre la criminalité en tant qu'acteurs du changement : financement des actions, promotion de l'éducation à l'environnement, renforcement des capacités.

- Intégrer systématiquement dans les projets de préservation des forêts une composante volontariat pour permettre un engagement actif de tous les jeunes et de la population, pour placer les jeunes au cœur des solutions.

Atelier 5 : Promouvoir la coopération et le dialogue scientifique et académique.

- Renforcer les institutions existantes ;
- Coopération et intégration des chercheurs dans les institutions en favorisant les mobilités vers d'autres pays ;
- Implication des jeunes : leur apporter un accès abordable à la science, à travers la recherche et formation en ligne par ex avec AFD ; Favoriser les mobilités des jeunes chercheurs (séminaires de coaching cf CIRAD) ;
- Appel à des projets de recherche, formations innovantes, etc – mieux les faire connaître au public ;
- Permettre l'appropriation de la richesse de la science par la communauté locale ;
- Mise en évidence des connaissances des populations autochtones – risque de disparaître

Je vous remercie